



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Rouen

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-André (ancienne)

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-André (ancienne)

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 26/02/1958

Étendue de la protection : Clocher ou Tour Saint-André

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.